

R E U N I O N
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 et L. 2121-12 du code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

Le 11 mars 2025
à 18 H 45

Affiché le 4 mars 2025

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR :

Adoption du Procès-Verbal du Conseil municipal du 5 février 2025

FINANCES

1. Débat d'orientations budgétaires 2025
2. Instauration d'une part variable sur le chiffre d'affaires des activités commerciales installées sur le domaine public communal, en complément de la redevance fixe
3. Conventions navette estivale été 2025 - camping les Remparts et aire de stationnement de camping-cars
4. Mandat spécial - 2èmes Assises Nationales de l'Heure Civique

DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE

5. Attribution d'AOT – foodtrucks à la Citadelle
6. Attribution d'AOT – activité de loisirs en plein air
7. Avenant aux conventions d'occupation temporaire du domaine public pour les toitures photovoltaïques
8. Convention de mise à disposition gratuite d'un local au profit de l'association des Jeunes pour la Nature

RESSOURCES HUMAINES

9. Création d'un emploi permanent à temps complet - responsable administratif CTM
10. Création d'un emploi permanent à temps complet - menuisier
11. Modification du tableau des effectifs
12. Financement de la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Maire,
Michel PARENT

